

Questions orales

c'est le Parlement qui fait encore les lois du Canada et non le percepteur d'impôt en chef?

Des voix: Bravo!

L'hon. Otto Jelinek (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, on m'a souvent reproché d'esquiver les questions, mais le député semble se lancer tantôt d'un côté et tantôt de l'autre sans savoir où il va.

J'ai déjà répondu deux fois à sa question. S'il veut dire que c'est la Chambre des communes qui établit les programmes, qui adopte les lois et qui détermine les politiques du Canada, il a absolument raison. C'est pourquoi les sénateurs devraient respecter les traditions du Parlement et adopter le programme législatif comme ils doivent le faire et comme leur demandent les commerçants et les entreprises.

[Français]

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, ce n'est pas possible pour un ministre d'éviter une réponse directe à une question aussi importante que celle que nous avons ici.

Je dois demander à ce ministre: Est-ce qu'il est prêt à nous dire que ce n'est pas lui qui doit décider de cette taxe? C'est le Parlement du Canada, le Parlement tout entier: la Chambre des communes ainsi que le Sénat.

L'hon. Otto Jelinek (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, ma réponse est la même en français.

• (1430)

[Traduction]

Le député patine sur une glace mince, pour employer son vocabulaire. J'ai répondu très clairement à la question et mes commentaires de vendredi étaient conséquents avec ce que j'ai toujours dit.

Puisque le député s'intéresse tant à cette question, j'espère qu'il sera d'accord avec ce que le président de la Chambre de commerce du Canada a dit. M. Jack St. Clair a dit ceci: «Nous croyons que la TPS doit entrer en vigueur maintenant qu'elle a été adoptée par la Chambre des communes, parce que les commerçants et les entreprises ne peuvent pas attendre. Si elle était retardée ou annulée, nous perdriions de l'argent.»

Nous demandons aux commerçants et aux entreprises de se préparer dès maintenant parce que nous croyons que la TPS sera en place le 1^{er} janvier. Plus tôt ils se

prépareront et s'inscriront, plus tôt ils pourront profiter des avantages qui découlent d'une inscription anticipée.

* * *

LA PETITE ENTREPRISE

M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. La politique financière et monétaire de ce gouvernement et du ministre des Finances est en train de tuer la petite entreprise. Des taux d'intérêt élevés, un dollar trop cher et une TPS trop compliquée incitent les gros investisseurs d'Allemagne et du Japon à retirer leur argent et à le rapatrier.

À quel moment le ministre des Finances commencera-t-il à écouter la petite entreprise, se rendra-t-il compte qu'elle ne peut pas fonctionner dans ce climat économique et retirera-t-il la TPS?

M. Andre: Outrage à la Chambre des communes.

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député nous dit qu'il veut du leadership. Je l'invite à regarder dans son propre parti.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Wilson (Etobicoke—Centre): Jean Chrétien disait, en janvier 1980: «Je ne pense pas que cette taxe devrait être mise en pratique». Le 5 mars 1990, il disait: «Il serait irresponsable de la part des libéraux de promettre de supprimer la TPS, que propose Ottawa, sans offrir autre chose pour la remplacer.» Le 27 septembre: «Je veux la mort de cette taxe.»

La fin de semaine dernière: «Nous annulerons toutes les taxes. Il y aura peut-être une TPS. Je ne sais pas le résultat.» Je vais vous donner quelques exemples. Il disait que les services ne devraient pas être taxés, puis il ajoutait: «Je suis déjà en train de constituer un comité pour envisager d'autres solutions. Nous ne faisons que commencer.»

Des voix: Oh, oh!

M. Wilson (Etobicoke—Centre): Il me semble que le 23 juin, il disait: «Nous avons du travail à faire.» Il a donc attendu quatre mois avant de former un comité pour envisager ce que les autres solutions pourraient être. Il pense à faire bloquer la TPS par les sénateurs libéraux de l'autre endroit. Mais où sont ses autres solutions? «Nous avons du travail à faire. Je pense constituer un comité de notre parti pour commencer à envisager d'autres solutions.»